

contre l'ingérence du gouvernement fédéral dans des domaines qui sont de juridiction provinciale, eh bien, à ce moment-là, monsieur l'Orateur, je dis que tous les députés, libéraux, conservateurs, créditistes et indépendants qui viennent du Québec devraient faire ce front commun contre l'ingérence du gouvernement fédéral dans un domaine qui ne relève en rien du gouvernement fédéral.

Monsieur l'Orateur, on demande pourquoi les Québécois ne sont pas satisfaits, eh bien, on en a une preuve éclatante de l'intrusion et de l'ingérence d'Ottawa dans ce qui ne le regarde pas. Et non seulement il s'ingère dans ce qui ne le regarde pas, mais encore il fait payer le Québec pour permettre aux autres provinces d'avoir leur programme d'assurance frais médicaux.

Si l'honorable député de Québec-Est (M. Duquet) a quelque chose à dire, qu'il se lève et qu'il le dise.

**M. Duquet:** Un yacht acheté à Toronto par un chef indépendantiste du Québec!

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, voyez comme il est sérieux! Je regrette infiniment que le Québec soit si mal représenté. Quand je regarde le député de Québec-Est, je m'aperçois que c'est pauvre, pitoyable et faible, un député qui se lève pour la première fois depuis trois mois, ou depuis un an, pour dire une insignifiance comme celle-là. Je pense que le député ferait mieux de rester assis, parce que...

**M. Duquet:** Le député n'est pas souvent à la Chambre, parce qu'il s'apercevrait qu'on se lève plus souvent que cela.

**M. Grégoire:** Je pense que j'y suis plus souvent que le député de Québec-Est. Je pense que le député de Québec-Est ferait mieux de rester assis et qu'il fait bien de ne pas parler.

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

**M. Grégoire:** Mais, le gouvernement ne s'en fait pas trop pour présenter des lois comme celle-là car même ses propres députés du Québec, qui siègent de ce côté-là de la Chambre, ne protestent pas, ne disent rien. Les remarques du député de Québec-Est seront reproduites dans le compte rendu et à ce moment-là on verra que c'étaient des insignifiances qui ont été dites.

Pour ma part, monsieur l'Orateur, je crois que j'ai suffisamment établi ma preuve, avec la corroboration du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, à l'effet que le Québec paiera pendant quatre ans pour un programme qui ne lui rapportera rien.

Monsieur l'Orateur, c'est aller absolument à l'encontre de la Constitution canadienne, et le premier à la brimer, c'est encore le gouvernement fédéral. J'espère que, devant le mauvais usage que le gouvernement fédéral fait des taxes prélevées dans le Québec, le gouvernement du Québec sera assez ferme pour maintenir sa demande de remettre au Québec son droit à la taxation directe, que ce soit l'impôt sur le revenu des particuliers ou l'impôt sur les profits des corporations ou sur les droits successoraux. A ce moment-là, cela serait un peu moins de notre argent qui servirait à défrayer des programmes d'assurance frais médicaux dans les autres provinces.

**M. Choquette:** Ce que vous préconisez là, c'est la formule de M. Johnson. Vous préconisez le retour de la taxation directe aux provinces.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je rappelle aux deux honorables députés qu'il n'est pas question, dans le moment, qu'un débat s'engage entre le député de Lotbinière (M. Choquette) et le député de Lapointe (M. Grégoire). L'honorable député de Lapointe a la parole dans le moment et il devrait poursuivre son discours.

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, je remarque que la question est très bien et je crois que l'honorable député peut la poser.

**M. Choquette:** Je voudrais lui demander si, lorsqu'il préconise le retour de la taxation directe, c'est le quota actuel dont il veut le retour ou si c'est la taxation directe en soi dont il préconise le retour aux provinces? En d'autres termes, le gouvernement fédéral n'aura plus le droit d'exercer ce droit qui lui est consacré par la Constitution de taxer le revenu.

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, évidemment mon objectif va plus loin que cela. C'est toute la taxation, directe et indirecte, qui devrait être remise entre les mains du Québec.

La demande du premier ministre actuel ne considère que la taxation directe, eh bien, je l'appuie puisque c'est un moyen terme tout de même et qu'il ne faut pas refuser d'approuver tout ce qui constitue une amélioration. Pour moi, le retour au Québec de toute taxation directe est une amélioration de la situation actuelle, parce que la situation actuelle prévoit des cas où Ottawa peut taxer partout au Canada mais ne remettre que dans certaines provinces sans remettre dans d'autres. Et c'est ce qui va se produire avec le bill C-227, avec l'assurance frais médicaux. Si le Québec percevait toutes ses taxes, je dirais